

LE SÉNAT

Le mardi 13 novembre 1984

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

**L'HONORABLE ERIC COOK
L'HONORABLE RICHARD A. DONAHOE
FEU L'HONORABLE DANIEL A. RILEY**

HOMMAGES

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, si vous le permettez, je me ferai un plaisir de rendre brièvement hommage à certains de mes anciens collègues avant que nous n'entamions nos travaux d'aujourd'hui.

Je parlerai d'abord de deux de nos collègues qui ont terminé leurs années de service au Sénat depuis notre dernière séance. Il s'agit du sénateur Eric Cook de Terre-Neuve et du sénateur Dick Donahoe de Nouvelle-Écosse. C'est un honneur pour moi que de leur adresser nos remerciements pour les services qu'ils ont rendus à la Chambre et pour leur souhaiter, en mon nom et au nom de tous les sénateurs, une longue et heureuse retraite.

Le sénateur Eric Cook, C.R., a été nommé au Sénat il y a 20 ans, en 1964. Il s'est toujours montré un excellent atout pour le Sénat. Je songe surtout aux années qu'il a consacrées à l'un de nos principaux comités, le comité permanent des banques et du commerce. Tous ceux qui ont assisté aux réunions de ce comité au cours des années se souviendront des questions concises que le sénateur Cook posait aux témoins qui comparaissaient devant le comité et les observations judicieuses qu'il faisait à l'égard des conséquences et de la signification des mesures à l'étude. Il manifestait une connaissance étendue des questions juridiques et financières qui faisait de lui un précieux atout pour le Sénat. Ses capacités d'analyse étaient remarquables et fort utiles lorsque le comité était saisi de projets de loi techniques et complexes. Il pouvait aller au cœur du problème comme la plupart d'entre nous ne pouvaient le faire. C'est donc largement grâce à lui que le Sénat a pu donner des avis constructifs et faire des recommandations à l'égard d'un grand nombre de projets de loi importants.

Le sénateur Cook avait une personnalité calme, mais imposante. Tous ceux qui le connaissaient le respectaient, même si ses paroles étaient parfois teintées d'un accent terre-neuvien. Le vide laissé par son absence sera difficile à combler et ses sages conseils nous manqueront sûrement.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Roblin: Je voudrais à présent parler du sénateur Richard Donahoe de la Nouvelle-Écosse; il est très différent du sénateur Cook. Il a une bonne dose de cette exubérance celte

que nous reconnaissons aux sénateurs aux origines galloises, écossaises ou irlandaises.

Le sénateur Donahoe est un homme politique d'expérience, surtout sur la scène provinciale, soit en Nouvelle-Écosse où il a été maire de Halifax. Il a déjà été chargé par divers gouvernements de la province d'un certain nombre de portefeuilles importants. En fait, on pouvait dire de lui que c'était un Néo-Écossais «pure laine».

En 1979, il a été nommé à notre institution; il a donc servi ici relativement peu de temps, bien qu'il ait rapidement été en mesure de mettre à profit sa vaste expérience. Le sénateur Donahoe s'est intéressé de très près aux doléances et aux intérêts de sa région. Quand nous étions saisis de questions d'intérêt provincial, il se montrait particulièrement bien renseigné et au courant des dossiers.

Le sénateur Dick Donahoe était un orateur né. Il avait le don de la phrase élégante. Il pouvait nous citer toute une série de références à l'appui de ses propos et il savait soutenir jusqu'au bout un raisonnement pour étayer sa thèse. Son riche bagage intellectuel rehaussait son discours et il n'hésitait nullement à y puiser.

Le sénateur Donahoe est chevalier de l'Ordre de saint Grégoire; il est en outre père d'une famille remarquable; deux de ses fils font à l'heure actuelle partie de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.

Les sénateurs Cook et Donahoe nous manqueront beaucoup lors de nos délibérations. Je suis heureux de pouvoir les remercier des services qu'ils ont rendus au Sénat et au pays et de leur souhaiter beaucoup de succès dans toutes leurs futures entreprises.

Enfin, je rends hommage à un collègue qui n'est plus parmi nous, feu le sénateur Daniel A. Riley, du Nouveau-Brunswick.

Dan Riley était excellent avocat, mais je pense que la plupart de nous se souviennent de lui comme d'un homme politique très original. Il s'est illustré comme parlementaire canadien à la Chambre des communes dans les années 50. Il a été député et même membre du cabinet dans sa province d'origine dans les années 60. Nommé au Sénat en 1973, il y a œuvré pendant onze ans.

On peut dire de Dan Riley qu'il avait un tempérament d'Irlandais—comme son nom l'indique—et tous ceux qui l'ont connu en gardent de bons et agréables souvenirs. Personnellement, je me souviens de l'humour avec lequel il lui arrivait de commenter les délibérations du Sénat. Il a toujours été d'une assiduité exemplaire. Défenseur des intérêts de sa région, il ne mâchait pas ses mots quand il parlait des affaires publiques. Il a été un bon sénateur et son départ crée un vide parmi nous. J'espère que vous me permettrez, en votre nom, d'offrir à sa famille et à ses amis, surtout à sa femme et à ses enfants, notre témoignage de respect et nos sincères condoléances à l'occasion de son décès.